

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Manche

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : **Séance 5 novembre 2025**
30/10/2025

Date d’affichage :
30/10/2025

Nombre de conseillers :
Elus : 19
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 17

L’an deux mil vingt-cinq, le cinq du mois de novembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :
COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François, GUERARD Roland, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :
BILLET Anne, CABART Ludovic (pouvoir donné à TRAVERS Rémy), DUPLESSIS Sophie (pouvoir donné à DENIS Daniel), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LARONCHE Ludovic (pouvoir donné à MOREL Sophie), LE BIGOT Elodie, POREE Thierry (pouvoir donné à MARDOC François), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à COSTARD Charlotte)

Secrétaire de séance : MOREL Sophie

Délibération n°2025-52 : Admission des titres en non-valeur – créances irrécouvrables

Monsieur le Trésorier a communiqué à la commune une liste de créances non recouvrables à ce jour en raison de la situation des débiteurs (le plus souvent déclarés insolvable dans le cadre d’une procédure de surendettement).
L’admission en non-valeur est une procédure d’apurement comptable qui n’éteint pas la dette du redevable.
Elle représente une dépense pour la collectivité (chapitre 65 ; article 6541 « pertes sur créances irrécouvrables »).
Vu l’avis favorable de la commission finances du 4 novembre 2025,
L’assemblée, à l’unanimité :

- ADMET en non-valeur les titres de recettes suivants :

Exercices	Motif	Redevable	Montant
2024	Cantine	Particulier	68.25 €
TOTAL			68.65 €

Extrait certifié conforme,
A Saint-Pierre-Église, le 5 novembre 2025.

La secrétaire de séance,
MOREL Sophie



Le Maire,
DENIS Daniel

